



Éditorial

BONNE ANNEE 2019 ET CAP SUR 2020!

L'équipe de la rédaction de la Voix de Kanaky, avec l'association L'Élan des Conques vous souhaitent à tous, une bonne et heureuse année 2019 et surtout une bonne santé, car il y a encore du chemin à faire!

La revendication d'indépendance a franchi un nouveau pas au lendemain du référendum du 4 novembre 2018. 43,3 % des électeurs ont voté pour le OUI à l'indépendance. Jusque-là cette revendication était portée par les indépendantistes dans les institutions (avec

Suite p.2

2 0 1 9

ON NE LACHE RIEN!



Sesé

DANS CE NUMÉRO

POLITIQUE

Non Kanak : la naissance d'un rêve d'indépendance... 2

Itinéraire de l'inscription sur la liste électorale spéciale provinciale..... 3

COURRIER DES LECTEURS : Nouvelle-Calédonie : un Caillou dans la chaussure coloniale !..... 4

SOCIÉTÉ

Le billet de l'autonomie..... 5

Une espèce en voie d'extinction : le militant d'éduc pop !..... 5

ENSEIGNEMENT

Quelles leçons tirer du Bac 2018, quelles perspectives à plus long terme ?..... 6

ÉCONOMIE

Alternatives économiques.. 7

POLITIQUE

Le Comité des Signataires de l'Accord de Nouméa du 14 décembre 2018..... 8

l'adhésion de leur propre électorat). Au lendemain du 4 novembre, l'option « indépendance du pays de Kanaky – Nouvelle Calédonie » s'impose désormais dans les débats qui animeront les toutes prochaines tribunes politiques sur l'avenir de la Nouvelle Calédonie. Les derniers propos de la ministre de l'Outre mer, Mme GIRARDIN en témoignent en ces termes : « proposer une vision de ce que pourrait être demain la Calédonie associée à la France ». En effet parler d'État associé, cela sous-entend un État indépendant. La réaction de la droite locale ne s'est pas fait attendre. Cela démontre que la nouvelle dynamique engagée au lendemain du 4 novembre n'a pas été comprise de la même manière par tous. Peu importe les propos des uns et des autres, la roue de l'histoire continue de tourner.

On peut rappeler ici quelques propos tenus par ces mêmes ténors de la droite locale qui ont été déboutés simplement par le rappel du cadre juridique de l'accord de Nouméa et de la loi organique, du genre : « report des prochains référendums », « dégel du corps électoral pour les provinciales », ou encore des propos frôlant le dénigrement : « le référendum du 4 novembre fera le deuil des leaders indépendantistes ». C'est l'art même de la politique que d'aiguiser les mots pour brouiller les messages.

Les résultats du 4 novembre ont juste équilibré les opinions, mais au plus

grand étonnement de tous, les 43,3 % pour l'indépendance n'étaient pas attendus compte tenu des derniers sondages, plutôt en faveur d'un NON massif. « La houle de fond » comme dirait le leader indépendantiste, Daniel GOA (président de l'Union Calédonienne), n'a pas été neutralisée par les propos fracassants des anti-indépendantistes.

La préoccupation actuelle qui impose réflexion et stratégie, c'est la préparation du prochain référendum. Comment maintenir cette dynamique qui a porté le score de 43,3 % et aller au de-là? Les premières prises de positions du camp indépendantiste confirment le cap pour 2020, parlant de tremplin pour qualifier l'étape des provinciales de mai 2019, de démarche unitaire pour gagner un rapport de force pouvant aller jusqu'à prétendre à la présidence d'une des deux instances de décision du pays : le Congrès ou le Gouvernement.

Les indépendantistes doivent au moins avoir 18 élus au Congrès pour assurer l'organisation du prochain référendum en 2020. Actuellement ils disposent de 25 sièges au Congrès, donc c'est chose possible.

Dans le pays, l'économie fait la une de l'actualité. Certes qu'il y a des problèmes mais grossis ces derniers temps par « l'incertitude » liée au résultat du référendum et l'attente du prochain en 2020. Que ce soit l'immobilier, le BTP, ou encore le commerce, tout

le monde agite le chiffon rouge. L'exécutif est pointé du doigt, à la fois pour les problèmes budgétaires pénalisant les marchés publics, pour la TGC, ces derniers jours pour la délinquance qui est toujours présente dans les médias, pour les difficultés du secteur Nickel avec les problèmes qui perdurent sur certains sites miniers et une concurrence bien structurée du côté des pays asiatiques. Ce sont des dossiers qui font comprendre qu'il est désormais l'heure de passer à autre chose. Changer de modèle de société, un slogan qui a été rappelé à plusieurs reprises, depuis quelques années déjà par les indépendantistes pour des raisons plus politiques, mais aussi par les observateurs et analystes économiques, eux parlant de la productivité et de la compétitivité pour relancer l'économie du pays. Autrement dit : comment passer d'une économie sous perfusion à une économie plus responsable pour consolider les engagements déjà pris dans certains secteurs?

Pour que ce changement soit une réalité, allons tous voter aux prochaines élections provinciales, vérifions si nous sommes bien inscrits sur les deux listes provinciale et référendaire, la Voix de Kanaky ne cessera de vous le rappeler dans ses colonnes.

Le Bulletin de vote, notre seule arme pour gagner dès 2020, la pleine souveraineté de Kanaky-Nouvelle-Calédonie!

Non Kanak : la naissance d'un rêve d'indépendance



L'indépendance, pour les non-Kanak, ce n'est pas encore tendance mais ce n'est plus tabou, et ça pourrait même être tentant...

Du côté des descendants des « Pionniers » et autres exilés volontaires, on peut maintenant imaginer sereinement l'indépendance comme un aboutissement logique de dignité adulte, à l'instar des grands frères Kiwis, Poken, voire Américains : ceux-ci ont trouvé un

surplus d'âme, d'initiative et de dynamisme à être aux manettes, fiers d'eux et de leur pays, et parallèlement respectueux – dans le temps et l'espace – de leurs racines lointaines, dont l'amitié leur reste acquise.

Du côté des descendants des « Bagnards » et autres exilés forcés, c'est la communauté de dures souffrances avec le monde Kanak, les cœurs enracinés dans la terre, et pour certains les luttes farouches contre le colonialisme (Kabyles, etc.) ou contre la dictature étatique (Communards) qui ajouterait un relief singulier à l'émancipation indépendantiste.

Du côté des Océaniens, le temps des milices payées par la droite et des voix achetées à coups de cartons de poulet semble s'éloigner ; car tous les Océaniens devenus citoyens du pays ont dans leur cœur les traditions et coutumes de l'accueil. Ils voient

plus clairement, la paix revenue et le dialogue océanien renoué, qu'il est naturel de s'associer à la fondation d'un pays libre du Pacifique, plus proche de leurs valeurs.

Le monde Kanak tend les bras à tous ; il l'a dit et il le redit, il l'a signé et l'a voté massivement dans deux accords. Il vient de dire « oui » massivement à un pays avec tous les citoyens, libre, plus solidaire et océanien, et fraternel avec l'ex colonisateur.

Et l'on entend de plus en plus de voix de non-Kanak qui osent s'exprimer dans ce sens.

Au début, il leur fallait le courage de braver le rejet virulent des médias, des politiciens, voire de leurs familles, quand ils osaient discuter ou travailler avec des indépendantistes.

Dorénavant, on s'aperçoit que les fables de la droite n'ont que peu de prise sur le monde Kanak ou sur

Itinéraire de l'inscription sur la liste électorale spéciale provinciale

Vous avez déposé avant le 31 décembre 2018 une demande en mairie pour être sur la liste électorale provinciale. Que devient cette demande ? Quand serez-vous certain de figurer sur cette liste donc de pouvoir voter le 12 mai 2019 à l'élection des membres des provinces et du congrès ?



La mairie dresse une liste de toutes les demandes en joignant les justificatifs déposés pour chacune d'elles. Si le 31 décembre il manquait des justificatifs à votre dossier, il est encore temps durant ces deux premiers mois de l'année 2019 de les déposer en mairie.

Pour étudier chaque dossier et prendre une décision, la loi organique du 19 mars 1999 de l'Accord de Nouméa a prévu des Commissions Administratives Spéciales (CAS) présidées par un magistrat venu de France. Ces CAS se tiennent à partir du 1^{er} mars. Il y a près de 300 CAS (1 par bureau de vote). Deux électeurs siègent dans la CAS (un indépendantiste,

l'autre non indépendantiste) au côté du magistrat, d'un représentant de la mairie et de l'État. Pour accepter ou non le dossier, la décision se prend à la majorité des 5 membres. Cette majorité est parfois difficile à obtenir en faveur du camp indépendantiste dans les communes majoritairement non indépendantistes... d'où le refus possible d'un électeur Kanak mais aussi des inscriptions abusives.

Depuis 3 ans siège aussi dans les CAS un représentant de l'ONU mais celui-ci n'est pas autorisé à prendre part au vote.

Il arrive donc parfois que la CAS fasse un rejet de la demande, ce rejet est provisoire. La mairie prévient l'intéressé par courrier en lui indiquant la date limite pour apporter les justificatifs manquants. C'est ce qu'on appelle la période des recours gracieux. Après ce temps de recours gracieux, la CAS se réunit de nouveau pour prendre une décision qui reste encore provisoire. Si le dossier est de nouveau rejeté, l'intéressé peut faire un recours dit contentieux en s'adressant au tribunal de

première instance. Il doit faire un courrier expliquant les raisons pour lesquelles il n'est pas d'accord avec la décision prise par la CAS en fournissant, au besoin, des justificatifs complémentaires.

Puis, la CAS se réunit une troisième fois et applique la décision prise par le tribunal.

Conseils à chacun ayant déposé une demande en mairie avant le 31 décembre durant cette période de mars 2019 au 31 avril 2019 date à laquelle la liste LESP définitive sera établie.

- Surveiller le contenu de sa boîte aux lettres pour ne pas manquer le courrier. Pour ceux qui ne sont pas sûrs du bon acheminement de leur courrier, le réclamer durant la période qui sera communiquée ultérieurement sur Radio Djiido
- porter les justificatifs manquants avant la date limite indiquée dans le courrier
- La liste provisoire des électeurs figurant sur la LESP est affichée (date qui sera communiquée par la radio), allez la consulter. Si on n'y figure pas, un recours au tribunal de première instance peut-être déposé soit à Nouméa, Koné ou Lifou avant une certaine date fixée.

les autres citoyens, que ce soit au sujet du Vanuatu, de la catastrophe économique que devait provoquer le référendum, ou d'une insurrection inventée.

Les voix de non-Kanak se font plus nombreuses pour dire ce qu'ils pensent, sans être menacés de mort ou stigmatisés par leurs pairs : c'est un éleveur connu du nord qui dit sur France Inter qu'il votera « oui », ou une jeune femme d'une grande famille calédonienne qui clame sur NCI^{ère} son envie d'indépendance, ou des Océaniens qui estiment le moment venu de rejoindre le mouvement...

De Koumac à Bourail, ou dans les quartiers de Nouméa, on voit des familles entières considérer l'option indépendance sérieusement ; à Thio, commune symbolique et à 76 % Kanak, 83 % des votants ont

dit « oui ». Il reste du travail à faire, car les grandes fortunes qui nous gou-vernent, ainsi que l'État français, veulent que perdure une situation qui les avantage à notre détriment, et ils orchestrent le monde médiatico-politique dominant pour nous influencer : les Nouvelles Calédoniennes ont été rachetées par Jeandot, Montagnat et Lavoix ; NCI^{ère} est une chaîne de l'État français.

Il nous faudra donc à tous encore du courage sur la route de l'entente solidaire et de la préservation de nos riches cultures, d'un enseignement refondé et d'une jeunesse effacement accompagnée, de la vie moins chère et de l'emploi local effectif, dans un pays où la Citoyenneté aura un sens profond.



Attention soyons très attentif, ne laissons pas passer les dates indiquées par courrier ou par les médias

Pour les démarches effectuées en mairie avant le 31 décembre 2018 concernant une demande de changement de commune de vote (un transfert), normalement, la CAS valide la demande sans prendre de nouvelle décision. Vous serez donc mis sur les listes où vous figurez déjà. Mais il est toujours bon d'aller consulter la liste provisoire pour être sûr que le changement a bien été effectué ; Si ce n'est pas le cas, faire un recours au tribunal.

Un dernier conseil, c'est notre vigilance qui peut garantir notre inscription sur la liste des électeurs propre à notre pays, la LESP, celle qui nous rend citoyen et qui nous permettra de voter et de gagner le 12 mai prochain.



COURRIER DES LECTEURS

Nouvelle-Calédonie : un Caillou dans la chaussure coloniale !

Cinquante ans après la prise de possession de la Nouvelle-Calédonie par la France, le pasteur protestant et ethnologue Maurice Leenhardt débarque en 1902 sur le Caillou. Le maire de Nouméa lui demande : « *Que venez-vous faire ici? Dans dix ans il n'y aura plus un seul Kanak!* » En effet d'une population estimée à environ 55 000 individus en 1853, il n'en reste que la moitié, 27 000 ! Et le pouvoir colonial escomptait que la question kanak « se règle d'elle-même », enfin pas vraiment sur fond de massacres, de maladies, de désespoirs. À l'époque des « événements » des années 80, la nation kanak comptait environ 60 000 âmes ; aujourd'hui elle compte plus de 100 000 personnes, et fières de l'être, quelle victoire en soi !

Devant le danger du « réveil kanak » des années 60-70, la politique de peuplement est relancée par la fameuse circulaire Messmer de 1972 déclarant que « *à long terme, la revendication nationaliste autochtone ne sera évitée que si les communautés non originaires du Pacifique représentent une masse démographique majoritaire* ». Cela a certes abouti à ce que les Kanak ne représentent plus que 39 % de la population totale du Territoire, mais forts d'une revendication indépendantiste depuis 1977. Le projet était de pouvoir piéger les Kanak par un soi-disant référendum d'autodétermination où, dans le cadre d'un corps électoral sans cesse remanié les votants du peuple premier allaient se retrouver minoritaires vis-à-vis des votants non-kanak. Et les tenants du statu quo colonial espéraient que le rejet massif de la souveraineté lors de ce référendum allait en « purger » définitivement la revendication.

Mais avec les maigres 56 % du rejet de la souveraineté, les anti-indépendantistes se sont retrouvés avec la gueule de bois sans même avoir pu faire la fête. Alors que certains comme Philippe Gomès déclarait que le 4 novembre allait enfin absoudre la prise de possession autoritaire de 1853 « *en présence française démocratiquement choisie* » ; pendant que d'autres se préparaient à demander le retrait de la Nouvelle-Calédonie de la liste des territoires à décoloniser de l'ONU. Las ! Avec les 43 % de votes pour la souveraineté, comprenant

aussi l'apport en progression de voix d'autres communautés, la nation kanak - majoritairement représentée par les différentes composantes du FLNKS - s'est rappelée à leur bon souvenir avec éclat, y compris par une mobilisation de sa jeunesse qui en a surpris jusqu'aux dirigeants indépendantistes qui l'avaient par trop abandonnée, tout à leurs activités institutionnelles éloignées de la base. D'autant que, dans le monde kanak, on y vote pour la communauté avant de voter pour soi. Et ce sont les perdants qui ont fêté leur « *défaite glorieuse* », car le vote massif du peuple colonisé pour son autodétermination se lit à l'intérieur des résultats du référendum d'autodétermination des « citoyens calédoniens » (au sens des populations durablement établies sur le Territoire de l'Accord de Nouméa). Et la nation Kanak se retrouve dans la meilleure position possible pour affronter la 2e mi-temps en 2020, voire d'éventuelles prolongations en 2022. A charge pour le mouvement indépendantiste d'utiliser la longue pause pour retrouver les chemins de l'unité avec ses éléments les plus radicaux à la fois socialement comme l'USTKE-PT et culturellement comme les « autochtonistes » rappelant utilement aux uns comme aux autres que « le développement n'est que l'occidentalisation du monde », et qu'une voie kanak doit rester vivante. Ces bons résultats de première mi-temps obligent le mouvement à se recentrer sur les problèmes économiques et sociaux et sur la jeunesse, tout en accentuant son ouverture aux autres communautés, de façon à transformer l'essai à la deuxième mi-temps. Certes les indépendantistes risquent d'être obligés de rassurer les autres communautés en s'engageant sur des relations maintenues avec la France au grand dam des anticolonialistes purs et durs. Deux ou quatre ans pour gagner les 18 000 voix d'écart n'est pas un objectif impossible à partir des réserves du camp kanak lui-même, des cousins océaniens, des jeunes des autres communautés, et de l'absence d'alternative en face si ce n'est le statu quo colonial plus ou moins déguisé.

En fin de compte un vrai référendum d'autodétermination réservé aux seuls Kanak et aux quelques dizaines de

milliers « victimes de l'Histoire » aurait été gagné, mais pour aboutir à une situation où les communautés non-kanak qui ne sont pas prêtes à quitter le pays se seraient raidies, voire plus dans un face-à-face frontal, dans un mauvais rapport de force et avec une France qui n'est pas prête non plus à perdre ses intérêts dans le Pacifique. Peut-on d'ici postuler pour la politique du pire !

En fait, malgré les vents contraires, les coups tordus à venir dont celui de vouloir diluer la nation Kanak dans un « peuple calédonien », l'équation est quasi la meilleure pour affronter la suite, avec les meilleurs atouts, en contexte, pour aboutir à la grande case calédonienne ouverte aux autres dont la nation Kanak sera le mât central. La complexité du monde Kanak dans lequel la discussion et l'art de faire valoir son point de vue sont poussés à l'extrême nous donne une sacré leçon politique où il est possible de s'en sortir au mieux dans le pire contexte, les pièges et les chausse-trappes ! Les combattants de la liberté, « *aujourd'hui passés de l'autre côté du miroir* », comme le disait Jean-Marie Tjibaou, ne sont pas morts pour rien ! « *Le sang des morts demeure vivant!* » La revendication demeure pour une Kanaky - Nouvelle-Calédonie souveraine !

Daniel Guerrier,

l'un des anciens co-présidents.es de l'ASDPK

Halte au massacre des tout-petits

Parents professeurs vous avez en charge les citoyens de demain. Parents ne mettez pas vos enfants entre les mains de l'école Française. Professeurs recyclez-vous pour accueillir les tout-petits avec des méthodes pédagogiques adaptées. C'est-à-dire respectueuses des lois naturelles de l'enfant. Jusqu'à cinq ans la cervelle est en formation et demande le plus grand respect et la plus grande attention. Nos petits sont seuls face à d'extrêmes dangers : la nourriture chimique, les écrans, la religion et l'embrigadement écolier. C'est là le chemin où se perd et s'éteint la culture Kanak le respect de la femme et de la nature.

DD

Le billet de l'autonomie

En cette année post 1er référendum, sur le long chemin qui nous mène inéluctablement vers la souveraineté et l'indépendance, il faut aborder sérieusement les questions d'autonomie. Quel serait le visage de notre Kanaky indépendante dans le système actuel de société de consommation adossé aux grands flux mondiaux du capital ? Rappelons, pour nous mettre en condition de penser l'avenir, que : 98 % de la fourniture énergétique du Pays est assurée par les énergies fossiles, pétrole et charbon, la production agricole ne couvre que 17 % des besoins alimentaires du Pays (hors agriculture vivrière). Nous importons tout : nourriture, meubles, vêtements, chaussures, pots de fleurs, brosses à dents... tout ! Rien d'étonnant en tant que colonie dont le principe est de servir les intérêts de la métropole et d'en rester dépendant, on appelle cela une économie de comptoir. Cette question de l'autonomie est essentielle si on prend de la hauteur et que l'on analyse notre situation d'un point de vue global : la vie chère (importations

et monopoles) empoisonne notre société, fragilise la paix sociale, elle est le reflet des inégalités et de l'injustice qui caractérisent notre système économique. Les enjeux écologiques (réchauffement climatique, effondrement de la biodiversité, perte des sols cultivables etc...) sont devenus tels qu'ils menacent la survie de l'espèce humaine et de ses sociétés. La consommation des pays occidentaux et la course des autres pays pour atteindre le même niveau est l'aberration qui plonge le monde dans une impasse.

La recherche d'une croissance exponentielle, d'une production démesurée pour une consommation sans limites font que notre planète ne sera peut-être plus vivable d'ici à peine 100 ans.

De plus, Un petit Pays comme Kanaky doit se protéger, dépendre de l'extérieur c'est être vulnérable aux crises, à l'effondrement du système (par exemple en cas de choc pétrolier ou boursier). Être autonome, c'est à l'évidence, être en pleine possession de ses moyens pour assurer l'intérêt



général de notre population sans compromettre la survie de l'Humanité. Nous verrons donc dans ce billet, au fil des mois, les alternatives concrètes, adaptées à notre environnement et à nos besoins. Elles peuvent nous permettre, tout en assurant un niveau de confort digne (accès à l'électricité, l'eau potable, une nourriture naturelle et de qualité pour tous), d'assurer nos besoins élémentaires et notre confort. Nous pouvons nous passer progressivement et intelligemment des modèles de développement, que l'on nous impose non pas pour l'intérêt du peuple mais pour l'intérêt de ceux qui s'en mettent plein les poches, peu importe les risques que les autres encourent. L'autonomie est à notre portée, l'indépendance ne saurait être viable sans elle.



Une espèce en voie d'extinction : le militant d'éduc pop !

Le militant d'éduc pop a pour habitat naturel la planète terre au sein de laquelle il se considère comme un simple invité et non un propriétaire. Il se nourrit exclusivement de solidarité, de partage et de ce que certains qualifieront de douces utopies mais qui pour lui ne sont que bon sens. Il a pour ses congénères humains un profond respect et estime que la valeur d'un homme ne se mesure pas aux 0 de son compte en banque, à la taille de sa voiture ou à la marque de son téléphone. Il préfère être qu'avoir. Il considère que le savoir n'est pas réservé aux élites mais que nous sommes tous des passeurs de savoirs quel que soit notre histoire.

Le militant d'éduc pop assume son rôle vis-à-vis des plus petits et des générations à venir. Il sait que les combats ne peuvent se gagner sans engagement. Le militant d'éduc pop pense que la politique n'appartient pas aux politiciens mais à nous citoyens notamment au travers des associations qui constituent un vrai contre-pouvoir. Il est profondément pacifiste et la seule arme qu'il accepte de tenir est un crayon. Le militant d'éduc pop ne voit qu'un seul remède pour soigner les maux de la société : l'ÉDUCATION, la répression n'étant qu'un outil et en aucun cas une formule magique.

Si vous croisez ce drôle d'animal nous sommes prêts à l'adopter !

Si vous vous êtes vous-même reconnu, rejoignez-nous alors.

**NE SUBISSEZ PLUS LE MONDE DANS LEQUEL VOUS VIVEZ,
TRANSFORMEZ-LE, ENGAGEZ-VOUS !!**

Quelles leçons tirer du bac 2018, quelles perspectives à plus long terme ?

Le bac 2018 est le second à être totalement corrigé en Nouvelle Calédonie. Au-delà des analyses livrées par la presse faisant état des déclarations et des déceptions du Vice Recteur et de la Ministre en charge de l'éducation, que peut-on dire dans une perspective indépendantiste de ce cru 2018 ?

Une augmentation appréciable du nombre de bacheliers Kanak en 2018

Nous nous basons pour ce paragraphe sur les statistiques de l'UGPE, l'Union des Groupements de Parents d'Élèves qui tente depuis de nombreuses années d'établir des statistiques ethniques de la réussite aux examens de façon à tenter de mesurer le rééquilibrage en faveur des élèves d'origine kanak et océanienne, notamment.

Pour débiter, nous avons une pensée pour tous ces jeunes qui ont obtenu leur bac du premier tour ou à l'issue des oraux de rattrapage alors qu'ils « galèrent » au quotidien :

- Ceux qui n'ont pas de chambre à eux seuls pour « apprendre ».
- Ceux qui jonglent avec un budget de misère pour payer leur car.
- Ceux qui bûchent avec parfois la bougie quand ils sont dans une cabane.
- Ceux qui n'ont que la maman à la maison, ou qu'une tantine, ou une grand-mère, parce que le papa « est parti »....
- Ceux qui culpabilisent parce qu'ils font des études alors que dans la famille on galère pour « ramener des pièces », pour nourrir les enfants : petits boulots d'une maman qui fait des ménages, d'un papa sur des chantiers, qui rentre, crevé le soir ou qui bosse comme vigilant de jour comme de nuit...
- Ceux qui essaient de travailler, de réviser alors que dans le quartier c'est la musique, la fête jusqu'à minuit ou jusqu'au matin...

Bravo à tous ceux-là, qui ont réussi, malgré ces conditions difficiles. Bravo à leur famille qui a cru en eux, bravo aux enseignants qui ont fait leur travail et merci aux institutions qui les ont aidés, malgré les restrictions de budget.

Pour revenir aux chiffres : sur les trois dernières années le nombre de bacheliers Kanak reste stable dans les séries générales (un peu moins de 200 bacheliers Kanak sur les 1100 candidats environ). Par contre, cette année c'est la série ES qui a particulièrement brillé avec 72 bacheliers Kanak sur les quelques 340 lauréats de cette série. **Parmi eux,**



Les Nouvelles Calédonniennes

4 jeunes filles Kanak se distinguent avec la mention Très bien au bac, dont deux jeunes filles issues du lycée des Îles, Williama Haudra! Comme quoi la réussite et l'excellence se retrouvent bien partout!

Pour la série scientifique, on peut effectivement parler de déception : 69 bacheliers Kanak dans cette série sur 550 lauréats (12 %) environ et surtout plus de la moitié des bacheliers le sont à l'issue des épreuves du second tour...

On est vraiment en droit de se poser des questions sur l'efficacité des préparations de nos jeunes et sur l'inadaptation du système dans son ensemble.

En séries technologiques et en séries professionnelles, les résultats montrent aussi une progression des bacheliers Kanak : ils passent de 32 % des bacheliers en 2017 à 37 % en 2018 pour les technos et de 50 % à 52 % pour les séries professionnelles, pour ces deux mêmes années.

En résumé, on peut dire que les choses progressent globalement, même s'il reste des points inquiétants, notamment pour les séries scientifiques où le nombre de bacheliers kanak n'évolue quasiment pas, voire même, semble régresser.

Quelles perspectives pour le bac et le système éducatif dans la kanaky de 2020 ou de 2022 ?

Le baccalauréat tel que nous le connaissons actuellement n'a plus que deux ou trois années d'existence. La réforme qui est en cours devrait nous amener à plus de justice et à une simplification importante de cet examen qui est devenu au fil des ans un vrai casse-tête pour les parents, les élèves et aussi les responsables de l'enseignement. Le jeu

des options cumulables pour certaines séries est arrivé à de telles aberrations qu'on a parfois des élèves qui ont plus de 20 de moyenne au bac! Comme par hasard ce ne sont pas nos enfants Kanak qui en bénéficient et ce ne sont pas eux que l'on retrouve ensuite dans les classes préparatoires aux Grandes Écoles. Bref, il était vraiment temps de réformer ce bac et de lui apporter un peu plus d'équité. Ce qui est aberrant c'est que cette réforme vient de France alors que nous avons soi-disant récupéré la compétence nous sommes toujours à la traîne des évolutions venant des antipodes!

Que décideront nos futurs responsables politiques du pays Kanaky en matière d'éducation et d'enseignement ?

On peut légitimement espérer que tout le travail de réflexion qui a été mené par les militants indépendantistes (FLNKS, mais aussi Parti Travailleuse, DUS, LKS, etc.) ces dernières années sera repris par le futur gouvernement de Kanaky, à savoir :

- Un recentrage important des objectifs éducatifs sur l'épanouissement des enfants et non pas forcément sur les performances et les comparaisons avec la France.
- Un effort pour recentrer l'école sur les rythmes de l'enfant kanak et océanien.
- Une redéfinition des programmes du primaire au lycée afin de vraiment tenir compte de l'environnement océanien de nos enfants.
- Parmi ces points du programme un effort particulier sur la place des langues et de la culture Kanak en lien avec les familles et les autorités coutumières.
- Enfin, sur le plan pédagogique et didactique il faudra s'appuyer sur les recherches ambitieuses menées ces dernières années par les chercheurs/docteurs en sciences de l'Éducation du pays qui sont très prometteuses.

Pour conclure, on ne peut que souhaiter beaucoup de courage à tous les jeunes, leur famille, les enseignants et les éducateurs pour la rentrée 2019, en espérant que les projets innovants fleurissent un peu partout et que les élèves soient de plus en plus acteurs de leur propre éducation.



Alternatives économiques

La grande info c'est une nouvelle révolution en France, le petit peuple sort de l'ombre pour se faire entendre. Sans l'aide des partis politiques ou des syndicats, le mouvement aboutira cependant à une nouvelle vision de la démocratie française.

Une nouvelle année, un nouveau challenge. Sur la route de l'Indépendance, il est l'heure de mettre en place les outils de l'autonomie. Un grand salut aux oubliés de Borindy, de Gohapin, de Ouayaguete, de Boatpass, de Belep, de Tiga et des squats sans eau ni électricité...

Pour tous les citoyens qui ne sont pas dans le nickel, le tourisme ou les services, il est nécessaire de développer l'emploi local dans de nouvelles structures agricoles, industrielles ou artisanales.

Nous avons besoin de petites unités de production d'intérêt général.

L'Indépendance est un boom économique. Beaucoup de travaux, beaucoup de chantiers possibles pour le rééquilibrage et l'autonomie. Tout est là, les hommes, les savoir-faire. Il manque la volonté politique et l'engagement du nouvel État aidé par l'ancien...

En effet il n'est pas question de sous-traiter les services publics ou les équipements d'intérêt général par des financiers. C'est à l'État Kanak et lui seul de gérer les besoins vitaux de la population.

Demain on embauche 20000 citoyens dans un éventail de réalisations diverses, pérennes et ultra nécessaires. Par exemple pour le Parc marin de la mer de Corail : les écologistes, les

coutumiers sont opposés au plan de gestion défini par le Gouvernement. Il s'agit d'exploiter 70 % des ressources nouvelles pour en préserver 30 %. Ceci est inacceptable. Au moment du vote, l'association EPLP n'était pas présente même si maintenant, elle se positionne contre. Les organisations environnementales comme Pew (américain) ou WWF (international) ont voté POUR avec les industriels du tourisme et de la pêche.

La sagesse voudrait que l'on préserve 100 % du Parc. C'est de notre responsabilité devant l'Humanité. Faute de moyens et de volontés politiques il n'est pas possible aujourd'hui de prévoir 100 % de protection. Exigeons 90 % de protection et 10 % d'exploitation. Pour ce faire nous avons besoin d'un grand chantier Naval d'État pour construire la flotte des bateaux de surveillance de ce parc et des nouvelles unités de pêche. Ce chantier peut trouver sa place sur une commune ruinée par l'exploitation du Nickel et permettrait de construire des navires pour la desserte locale ou pour l'export commercial.

Il y a ainsi toute une liste de possibilités industrielles et artisanales sans compter, la pêche, l'agriculture, la forêt et les services publics comme l'armée, la poste ou l'énergie locale.

À l'avenir c'est l'État nouveau qui gèrera au travers d'une Banque Nationale, les flux financiers et qui, maître de la Monnaie, pourra investir avec intelligence et souci du futur.

Alors si l'on doit donner un petit message aux paysans, aux pêcheurs, à



ceux qui ont les métiers les plus durs et les moins payés : « Bravo, courage, continuez, vous êtes l'Âme du pays ». Et sachez qu'à côté de chez vous il y a d'autres projets, d'autres métiers qui vous attendent, de petites industries propres, d'intérêt général. Pas besoin d'aller se former en ville ou à l'étranger, tout le savoir et les compétences sont déjà disponibles ici.

Surtout, il nous faut avoir comme objectif l'intérêt général, rural et écologique donc éviter les mauvaises solutions comme le photovoltaïque, l'élevage intensif ou la pêche industrielle quand la majorité des citoyens ne peut même pas s'offrir le thon ou les crevettes qui partent pour le Japon.

On ne peut pas penser Kanaky comme un grand Pays car le pays est peu peuplé. Avec en particulier le peuple Kanak et ses 30000 familles qui revendiquent dignement leurs terres ! Alors sans simplifier, il est tout à fait possible que les citoyens avancent des projets, des idées, des solutions, dont La Voix de Kanaky se fera l'écho et le lieu de partage pour le bonheur de toutes et tous.



COURRIER DES LECTEURS

Vigilance

La vigilance doit être l'arme qui permette de contrôler notre vie de tous les jours, face aux addictions que l'homme a inventées comme : l'alcool, le tabac, le kava, le bingo, la télé, les réseaux sociaux, internet et tous les produits de consommation qui ne répondent pas au besoin et au bien-être de l'Homme etc. Tous ces produits cités ont des effets négatifs sur la vie de l'Homme et la vie de la société. Ils causent la séparation des couples, ils dérangent des familles entières, ils provoquent des conflits de personnes, ils touchent directement à la santé des individus et ils rendent la vie chère à la société.

Il nous faut absolument et impérativement prendre garde à tous ces fléaux, réagir et trouver des solutions, afin de sauver notre peuple car il court à sa perte et finalement à sa destruction. VIGILANCE ET VIGILANCE A TOUS

Maryka KAPOÉRI



Le Comité des Signataires de l'Accord de Nouméa du 14 décembre 2018

Ce Comité prévu par l'Accord de Nouméa (point 6-5), à l'initiative de l'État a été réuni pour la 18^e fois. Son objectif principal a été de tirer les leçons du résultat du référendum du 4 novembre.

Il faut savoir que depuis quelques années, la parole n'est pas donnée qu'aux seuls signataires de l'Accord de Nouméa, chargés d'en faire le bilan sur sa mise en œuvre mais à tous groupes politiques constitués au Congrès (Pour être un groupe politique au congrès il faut au moins rassembler 6 élus sur les 54 existants). Actuellement les groupes politiques reconnus sont :

Pour les non indépendantistes

*Le Rassemblement – Les Républicains.
Les Républicains calédoniens.
Calédonie ensemble.*

Pour les indépendantistes

L'Union Calédonienne – FLNKS et nationalistes.

L'Union nationale pour l'indépendance.

Pour le rendu de ce dernier Comité des signataires, le journal *LA VOIX DE KANAKY* choisit de partager avec ses lecteurs l'avis rendu par le Conseil d'État le 6 septembre 2018 sur 2 points essentiels :

1- Point relatif à la poursuite de l'Accord de Nouméa

Interrogé par le Premier ministre,

le Conseil d'État a indiqué que « l'organisation politique de la Nouvelle-Calédonie débute le 11 mai 1999 et s'achève en principe au mois de mai 2019 au terme du 4^e mandat de ses assemblées. Cependant il résulte de l'accord lui-même que son application pourrait s'étendre au-delà de cette période. Compte tenu de la date à laquelle aura lieu la consultation (du 4 novembre), l'accord du 5 mai 1998 pourrait donc s'appliquer au-delà de la période de principe de vingt ans qu'il fixe puisqu'il prévoit que dans l'hypothèse où la consultation conduirait au refus de l'accession de la Nouvelle-Calédonie à la pleine souveraineté, une nouvelle consultation pourrait se tenir jusqu'au 3 novembre 2020, suivie le cas échéant d'une troisième consultation dans la deuxième année suivante ».

2- Point sur l'organisation des élections provinciales de mai 2019,

le Conseil d'État a également indiqué que « la durée de vingt années prévue au préambule de l'accord du 5 mai 1998 n'est pas de nature à empêcher l'organisation des élections du congrès et des assemblées de province au terme de leur mandat actuel » que, « ces élections ne sauraient se tenir sur un autre fondement que



celui de l'accord et des dispositions organiques prises pour son application » et que « demeurent applicable aux prochaines élections les règles électorales au point 2.2.1 du document d'orientation de l'accord du 5 mai 1998 ainsi qu'aux articles 188 et 189 de la loi organique du 15 mai 1999 dans leur interprétation résultat de la loi constitutionnelle du 23 février 2007 ».

Pour ce dernier point traité, la VOIX de KANAKY souligne que lors des Commissions Administratives Spéciales qui débiteront en mars 2019, **seules toutes les populations arrivées entre 1988 et 1998, inscrites à cette même époque de 1998 sur la liste électorale générale** pourront prétendre être placées sur la liste électorale provinciale avec 10 ans continus de vie en NC. **Ne doit donc pas s'appliquer le politiquement clos de 2015 qui n'a aucune valeur juridique.**

ATTENTION, l'association L'ELAN DES CONQUES gestionnaire du journal LA VOIX DE KANAKY a changé d'adresse

BULLETIN D'ABONNEMENT LA VOIX DE Kanaky

Je vous communique mes coordonnées :

Prénom.....

NOM.....

Adresse.....

..... Tél.

Email.....

Date..... Signature

OUI, je souhaite m'abonner à la Voix de Kanaky

1 an (6 numéros) soit 1000 F cfp

1 an abonnement de soutien (6 numéros) à partir de 3000 F cfp ou 30 euros

Si chèque en euro, 1 an (6 numéros) : 30 euros

A renvoyer accompagné de votre règlement à l'ordre de :

ELAN DES CONQUES

BP 14948 - 98803 NOUMEA CEDEX
NOUVELLE-CALÉDONIE

Banque : SGCB - Compte : 18319 06711 43116927013 46
IBAN FR76 1831 9067 1143 1169 2701 346

Bimestriel • Responsable de publication : Christian TEIN • BP 14948 - 98803 NOUMEA CEDEX • Nouvelle-Calédonie
Email : lavoixdekanaky@gmail.com • Imprimé en 2500 exemplaires sur les presses des IRN • ISSN N° 260663239